SYNERGIE Hunt INTERNATIONAL

COVID-19

La COVID-19 se transmet d'une personne à une autre par le contact avec les gouttelettes qui sont projetées dans l'air quand une personne malade parle, tousse ou éternue. Elle peut aussi se propager par des mains infectées portées à la bouche, au nez ou aux yeux après avoir eu un contact avec une personne ou une surface infectée.

Présentez-vous des symptômes ?

Ne vous présentez pas au travail, ou si vous êtes sur les lieux, avisez votre supérieur immédiatement.

Communiquer avec la ligne info de votre région ou complétez l'autoévaluation en ligne.

DES DOUTES?

LIGNE INFO-COVID : 1 877 644-4545

Isolez-vous !

SYMPTÔMES

- TOUX
- FIÈVRE
- DIFFICULTÉS RESPIRATOIRES
- PERTE SOUDAINE DE GOÛT ET D'ODORAT

EMPLOYEURS ET TRAVAILLEURS

LA DISTANCIATION PHYSIQUE, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS :

2 m

- Au travail, de l'arrivée à la sortie
- Pendant les pauses et l'heure du dîner
- Utilisez les moyens technologiques appropriés afin de limiter les contacts physiques
- Évitez le contact direct pour les salutations et privilégiez l'usage de pratiques alternatives

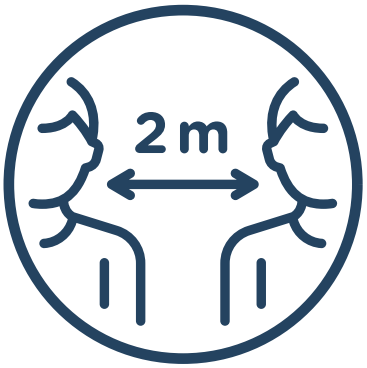

LES MESURES D'HYGIÈNE AUSSI :

2 m

- Lavez fréquemment vos mains pendant 20 secondes
- Éternuez et toussez dans votre coude
- Jetez vos mouchoirs dès l'utilisation
- Ne partagez pas les outils, sinon, désinfectez-les entre chaque utilisation

COMMENT LIMITER LA PROPAGATION DE LA COVID-19 AU TRAVAIL?

Ordre de priorité des mesures de contrôle

1

IDÉAL :
Respectez une distanciation physique de 2 mètres
Une distance d'au moins 2 m entre le travailleur et toute autre personne (travailleur, client, fournisseur, etc.) est assurée en tout temps.

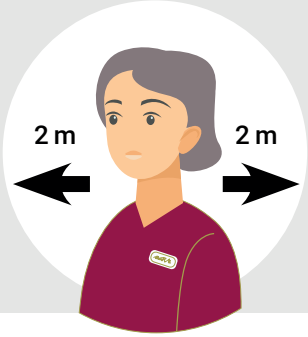

2

SINON :
Utilisez une barrière physique
Une barrière physique (ex. : Plexiglas) entre le travailleur et toute autre personne (travailleur, client, fournisseur, etc.) doit être installée.

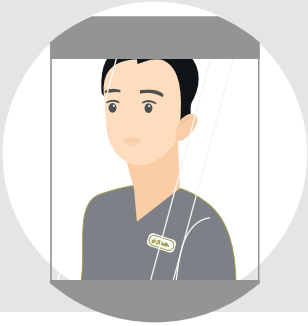

3

EN DERNIER RECOURS :
Portez l'équipement de protection requis
Si les mesures 1 ou 2 ne peuvent être appliquées, le travailleur doit porter un masque de procédure ET une protection oculaire (lunettes de protection ou visière).

Le couvre-visage n'est PAS un équipement de protection approprié au travail. Il peut être porté par les travailleurs **en supplément** des mesures décrites ci-dessus.

Masque de procédure

Couvre-visage

DC900-1104 (2020-08)

Ces recommandations sont basées sur le document *Hiérarchie des mesures de contrôle en milieu de travail* (12 juin 2020) de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ).

Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail

cnesst.gouv.qc.ca/coronavirus

CNESST

RAPPELS IMPORTANT : SONDAGE ET HYGIÈNE DES MAINS

Avant l'entrée au travail, vous devrez impérativement répondre aux questions liées aux symptômes et aux contacts covid-19.

Une seule réponse « oui » justifie un retrait immédiat du travail

Avez-vous eu un « contact étroit * » ou habitez-vous avec un cas confirmé ?

Avez-vous voyagé au cours des 2 dernières semaines?

Avez-vous la sensation d'être fiévreux, d'avoir des frissons comme lors d'une grippe?

Ou

Avez-vous une fièvre mesurée avec une température prise par la bouche égale ou supérieure à 38°C (100,4 ° F)

Avez-vous de la toux récente ou empirée depuis peu ?

Avez-vous de la difficulté à respirer ou êtes-vous essoufflé ?

Avez-vous une perte soudaine de l'odorat ou du goût ?

Une réponse « oui » à au moins 2 des 3 questions suivantes (A-B-C) justifie un retrait immédiat du travail

A. Avez-vous un ou plusieurs des symptômes généraux suivants ?

- Fatigue intense inhabituelle sans raison évidente
- Douleurs musculaires ou courbatures inhabituelles sans raison évidente
- Mal de tête inhabituel
- Perte d'appétit

B. Avez-vous eu de la diarrhée dans les 12 dernières heures ?

C. Avez-vous eu un mal de gorge sans autre cause évidente ?

L'hygiène des mains : Primordiale

- 80 % de toutes les maladies infectieuses sont transmises par le toucher.
- En vous lavant les mains deux fois plus longtemps, vous pouvez réduire de dix fois le nombre de bactéries cutanées.
- La plupart des bactéries sur nos mains le sont sur le bout des doigts et sous les ongles.
- Des mains humides risquent mille fois plus de propager des bactéries que des mains sèches.
- Les initiatives de lavage des mains **SAUVENT DES VIES** en plus de réduire considérablement le nombre d'absences, de congés de maladie et de perte de productivité.

ÉVITEZ LA PROPAGATION DE LA COVID-19

LAVEZ VOS MAINS

1-833-784-4397 canada.ca/le-coronavirus

Agence de la santé publique du Canada Public Health Agency of Canada

Canada